




## RÈGLEMENTS DE LOCATION :

### **NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ACCIDENTS.**

N'ayez crainte, nous avons notre assurance bateau en cas d'accident matériel ou corporel. Vous êtes cependant pleinement responsable de votre conduite et responsable de la franchise à payer le cas échéant.

- Le capitaine doit avoir au minimum 25 ans;
- Le capitaine doit détenir une carte de conducteur d'embarquement de plaisance et un permis de conduire valide;
- LDQL peut émettre un permis journalier pour conduire une embarcation de plaisance  
\*\*sous certaines conditions:
- Le capitaine et son équipage doivent se conformer à la réglementation et aux lois en vigueur sur les plans navigables;
- Le capitaine et son équipage doivent ramasser leurs déchets. Des coûts de nettoyage pourront être réclamés. Minimum 50,00\$;
- Un dépôt de 250,00\$, par carte de crédit SEULEMENT, doit être fait au moment de la location;
- Location des Quatre Lacs pourra, de manière non limitative, se compenser à même ce dépôt, dans le cas où, l'embarcation ou son inventaire ne serait pas remis dans le même état qu'au moment de la remise;



- Location des Quatre Lacs pourra se compenser à même ce dépôt, dans le cas où l'embarcation serait retournée après l'heure de retour prévu, et ce à raison de 80,00\$/l'heure pour chaque heure de retard, minimum 80,00\$; INTERDICTIONS

- Il est STRICTEMENT INTERDIT de faire de tirer une personne sur un tube ou autre;

- Il est STRICTEMENT INTERDIT de faire de la cuisson à bord de l'embarcation; • Il est STRICTEMENT INTERDIT d'avoir des animaux à bord de l'embarcation;


- Il est STRICTEMENT INTERDIT de quitter les eaux canadiennes avec l'embarcation; DÉNONCIATION DES RISQUES

- Éviter de naviguer sur la rivière Magog à la sortie du Lac puisque les risques de frapper le fond ou une souche sont très élevés;

- Assurez-vous de garder un adulte responsable en tout temps à bord de l'embarcation, surtout lors de la baignade;

- Le conducteur du bateau ne doit pas dépasser la limite de consommation d'alcool légalement permise soit, 0,08;

- Placer en dessous des sièges ou dans les compartiments prévus à cet effet, glacière, sac d'épicerie ou autres.

- 
- Éviter de laisser ces articles sur les sièges pour ne pas les endommager;
  - Varier la vitesse de navigation et éviter de garder le moteur à plein régime trop longtemps;
  - Toujours naviguer à une distance minimum de 100 mètres de la rive;
  - Soyez prudents à l'approche des rives et des îles.
  - Demeurez à une distance raisonnable des autres embarcations marines afin de vous éviter des bris pouvant vous coûter plusieurs dollars (ex; endommager l'hélice ou le pied du bateau),